



**EPI
SEINE**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, NOVEMBRE 2019

LE SERVICE PUBLIC EPISEINE SE DÉPLOIE SUR TOUTE L'ÎLE-DE-FRANCE POUR PRÉPARER LES POPULATIONS AU RISQUE INONDATION

Les alertes orages, pluies et inondations se succèdent depuis le début du mois d'octobre un peu partout en France. Contrairement aux idées reçues, l'Île-de-France est aussi concernée. C'est même le premier risque d'origine naturelle sur le territoire. Pour mieux s'y préparer, EPISEINE, service gratuit dédié à la prévention des inondations en Ile-de-France, a été créé en 2018 à l'initiative de l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) Seine Grands Lacs. Il se déploie désormais sur tout le territoire de la Seine et de la Marne franciliennes, pour sensibiliser et former le grand public, les collectivités et les entreprises. Point de saison pour les crues, elles peuvent survenir toute l'année !

RENDEZ-VOUS SUR

EPISEINE.FR

UNE MENACE RÉELLE, MAL ÉVALUÉE PAR LES FRANCILIENS

38 % des Franciliens pensent encore que l'Ile-de-France n'est pas exposée à une crue de grande ampleur et **8 personnes sur 10** sous-estiment la durée des conséquences d'une crue selon un sondage IPSOS/EPTB Seine Grands Lacs datant de décembre 2017. Un tel phénomène concernerait pourtant directement **850 000 personnes** et **55 700 entreprises** installées en zone inondable, représentant quelque **600 000 emplois**. Il perturberait largement les transports en commun, le réseau de communication, la distribution d'eau potable ou encore d'électricité, le territoire francilien étant aujourd'hui plus vulnérable que par le passé (réseaux enterrés et interdépendants, perte de la mémoire du risque, urbanisation croissante et non adaptée en zone inondable...). Selon un rapport de l'OCDE, une crue

similaire à celle de 1910 entraînerait potentiellement **30 milliards d'euros de dommages directs** et **5 millions** de sinistrés (soit près d'1 Francilien sur 2).

Les ouvrages actuels (barrages, lacs-réservoirs, digues, murettes...) jouent un rôle essentiel pour limiter les débordements, mais ils ne sont pas pour autant une « assurance tous risques ». S'ils protègent des crues faibles à moyennes, ils ne pourront suffire à retenir plusieurs milliards de m³ en cas de crue sévère. Selon la Caisse Centrale de Réassurance, le niveau de sinistralité par inondation sur le bassin est amené à **croître de 50 %** dans les prochaines décennies, si aucune mesure efficace de prévention n'est menée, en complémentarité des ouvrages.

EPISEINE, SERVICE GRATUIT DE RÉFÉRENCE POUR LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

Pour parer à toute éventualité, l'EPTB Seine Grands Lacs en collaboration avec les services de l'État, l'Europe et les collectivités locales, a développé **EPISEINE**, acronyme de « **Ensemble pour la Prévention des Inondations sur le bassin de la Seine** ». Après une année d'expérimentation, ce dispositif se déploie aujourd'hui sur l'ensemble de l'Ile-de-France pour **informer, sensibiliser et former** gratuitement les différents publics concernés (citoyens, entreprises, services publics, élus locaux, gardiens d'immeuble...). Son ambition ? Développer une véritable culture du risque inondation sur le territoire francilien, lutter contre les idées reçues, éduquer aux bons comportements à adopter, avant, pendant et après une crue, et encourager la solidarité entre les citoyens.

« **Oui, il y aura de nouvelles inondations en Ile-de-France, il est donc indispensable d'agir tous ensemble !** » Frédéric Molossi, Président de l'EPTB Seine Grands Lacs.



Le dispositif EPISEINE se déploie sous différentes formes :

- **Un site Internet Episeine.fr**, sur lequel les visiteurs s'informent sur les inondations et apprennent les bons gestes à adopter en cas de crue. En seulement quelques clics, chacun pourra notamment juger de son exposition personnelle au risque inondation, grâce à une cartographie interactive et géolocalisée.
- **Des ressources pédagogiques et des formations gratuites** en présentiel ou en e-learning pour accompagner ceux qui souhaitent sensibiliser les populations et préparer leur commune, leur entreprise ou leurs proches à la prochaine inondation (balades urbaines, vidéos, quiz, jeux de société, escape game...).
- **Des comptes sociaux dédiés @episeine** (Facebook, Twitter, LinkedIn et Instagram), animés tout au long de l'année par de l'information et des campagnes de sensibilisation à relayer facilement.

LES BONS COMPORTEMENTS À ADOPTER EN CAS DE CRUE

Du côté des comportements à adopter face à une crue de la Seine et de la Marne, un long chemin reste à parcourir : selon l'étude menée par l'EPTB et IPSOS en 2017, **65 % des sondés** pensent que la première chose à faire est de se mettre à l'abri en hauteur, comme pour les crues rapides qui surviennent dans le Sud de la France. Pourtant, les crues de la Seine et de la Marne sont majoritairement lentes, ce qui contraindrait, en cas de crue importante, de nombreux Franciliens à évacuer leur logement pour une durée indéterminée.

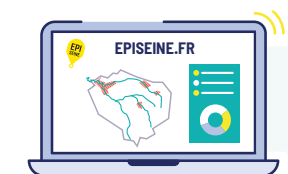
65%



**DES SONDÉS PENSENT
QUE LA PREMIÈRE CHOSE À FAIRE
EST DE SE METTRE À L'ABRI
EN HAUTEUR**



ADOPTONS DÈS À PRÉSENT LES BONS RÉFLEXES AVEC EPISEINE !



LE SITE EPISODE.FR
POUR VÉRIFIER EN UN CLIC SI ON
SE TROUVE EN ZONE INONDABLE



- 1** Se connecter sur **Episeine.fr**, afin de **vérifier en un clic si on se trouve en zone inondable** et se renseigner sur les gestes à adopter pour se préparer à une crue.
- 2** **S'abonner d'ores et déjà aux comptes sociaux officiels** (préfecture, mairie, Episeine...), pour être alerté en temps réel et éviter d'être victime de fake news ou de les propager.



EN CAS DE CRUE :

- 3** Suivre les consignes officielles pour sa propre sécurité et celles de ses proches.
- 4** Se préparer à une éventuelle évacuation si les autorités le demandent : réfléchir en amont à une solution de relogement, préparer sa valise avec le minimum indispensable.
- 5** Éviter les zones inondées, limiter ses déplacements et ne jamais s'engager à pied ou en voiture dans une voie immergée (risque de chute, pollution de l'eau...).
- 6** Être attentif à son entourage et s'entraider en proposant ses services (co-voiturage, hébergement temporaire, don de vêtements...).
- 7** Mettre ses biens les plus vulnérables et les objets polluants (médicaments, produits ménagers, appareils électriques...) hors d'eau, en les surélevant, et stationner son véhicule en dehors de la zone inondable.
- 8** Rester vigilant après le pic de crue et respecter les consignes données localement (mairie, préfecture, opérateurs de réseaux...). Ne revenir dans son logement qu'avec l'accord des autorités compétentes.



POUR TOUT SAVOIR SUR LES RISQUES
D'INONDATION ET COMMENT Y FAIRE FACE :

EPISEINE.FR

#episeine

@episeine



CONTACTS PRESSE :

Agence PopSpirit - Tel : 01 42 93 44 56
Isabelle Lebaupain - isabelle@pop-spirit.com
Charlotte Vincent - charlotte@pop-spirit.com
Xavier Yvon - xavier@pop-spirit.com

communication@seinegrandslacs.fr

À PROPOS D'EPISEINE

EPISEINE est le centre de ressources collaboratif de référence visant à informer et à former les populations (habitants, entreprises, élus, collectivités, associations...) sur la thématique des inondations en Ile-de-France, les bons gestes à adopter et toutes les informations pratiques pour mieux s'y préparer, se faire indemniser, etc. Ce service gratuit a été créé en 2018 à l'initiative de l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs, en collaboration avec les services de l'Etat et les collectivités partenaires (communes, conseils départementaux, syndicats de rivière...). www.episeine.fr